

LES RÉCLAMATIONS DES UKRANIENS AU CANADA

Ottawa, 27 février.

L'une des délégations les plus intéressantes qui soient venues dernièrement présenter des réclamations au gouvernement a été celle des Ukrainiens du Canada; ils forment dans l'Ouest un groupe considérable, et ils ont souffert de ce qu'ils appellent l'ignorance des Anglo-saxons à leur endroit en les considérant comme des ennemis de l'Empire, en un mot comme des Allemands ou des Autrichiens. Nous ne saurions mieux faire, croyons-nous, que de traduire les passages principaux de la résolution adoptée par eux en assemblée générale tenue à Winnipeg, et dont trois délégués se sont fait les interprètes et les messagers auprès du gouvernement. Ces messagers sont MM. Peter Zvarych, de Vegreville, Alberta; W. H. Slipchenko, de Saskatoon, et Ivan Petrushevich, de Winnipeg.

"Attendu, dit la résolution, qu'en raison de l'état de choses anormal créé par la guerre, quelques "factions" de nos concitoyens animés par des passions plutôt que par la raison, ont entrepris une propagande dangereuse en classant les Slaves venus de l'Empire autrichien au rang d'ennemis étrangers;

"Attendu qu'à cause de cette propagande, notre gouvernement fédéral a répudié les droits de citoyens qu'il nous avait accordés et nous prive du droit d'être nos représentants à l'assemblée législative fédérale, bien que nous soyons soumis aux mêmes devoirs que nos concitoyens, et que cette attitude a créé parmi nous beaucoup de désappointement et d'amertume;

"Attendu qu'à la suite de cette propagande, des milliers de Slaves pacifiques et respectueux des lois ont été internés dans les camps de détention où on les a tenus dans l'oisiveté pendant des années aux frais du pays, à un moment où le manque d'hommes se fait si vivement sentir;

"Attendu que cette propagande ne fait que s'accroître constamment, et qu'une pression est faite sur le gouvernement pour amener d'autres privations de nos droits et de notre liberté personnelle en nous imposant des taxes spéciales et en faisant peser particulièrement sur nous le poids de la conscription du travail;

"Attendu que nous, Ukrainiens, bien qu'originaires de l'Empire d'Autriche, n'avons aucune sympathie pour le militarisme ou la domination autrichienne, mais au contraire avons toujours lutté pour la liberté et l'unité avec les autres nations slaves contre les nations teutonnes et leur forme militaire de gouvernement, et que la propagande menée contre nous ici par nos concitoyens ne peut être due à nos sympathies pour les Puissances centrales, mais plutôt à une absence de raison et une ignorance de l'histoire des nations slavoniques en général et des Ukrainiens en particulier;

"Attendu que lorsque nous avons été invités à venir en ce pays par le gouvernement canadien, nous en avons profité pour nous débarrasser du contrôle autrichien et de son oppression, et que nous sommes venus au Canada non pas en touristes ou en exploitateurs, mais pour fonder des foyers permanents, à force de travail et de sueurs, et que nous n'avons jamais été déloyaux envers notre patrie adoptive, le Canada;"

Deux autres attendus établissent la situation embarrassante des *homesteaders* ukrainiens, qui pourraient devenir propriétaires bien en règle de leurs fermes à la condition d'obtenir leurs certificats de naturalisation, ayant rempli les conditions de séjour et de défrichement voulues par la loi, et qui ne le peuvent à cause de la suspension de l'Acte de naturalisation, en ce qui les concerne. Ces colons en règle sont menacés de perdre le fruit de leur travail, et comme dit plus loin le document que nous avons sous les yeux: "Ils n'auront d'autre alternative que de quitter leur *homestead*, et avec leurs pauvres mobiliers de s'en retourner dans le pays de leur naissance et d'y recommencer l'effort à nouveau." Même demande pour ceux qui avaient obtenu leur certificat de naturalisation, mais l'ont égaré et n'en peuvent se procurer un double pendant la durée de la guerre, ce qui les expose à des injustices et à la perte de leurs propriétés.

"Et attendu, continue le document, que cette propagande hostile à notre endroit nous rend la cohabitation avec nos autres concitoyens insupportable.

"Nous, les Ukrainiens du Canada, ainsi assemblés, soumettons ce qui suit:

"1. Que la classification des Ukrainiens sous une même dénomination, qu'ils soient nés dans l'Ukraine proprement dite ou dans cette partie de l'Ukraine qui se trouve sous la domination de l'Autriche, est une idée *made in Germany* qui a pris son origine en Autriche et a été transplantée dans un sol fertile parmi nos concitoyens, de même que, malheureusement, dans les milieux officiels de ce pays par le moyen de quelque agence de la propagande germano-allemande; que l'idée de créer ainsi des subains ennemis à stigmates prétendus allemands est en plein accord avec la loi germano-allemande connue sous le nom de *Reichsgesetz*, loi créée en partie pour former des obstacles aux lois

les parties de l'Empire britannique où se trouvent des immigrants venus des Puissances centrales de l'Europe;

"Qu'au double point de vue de la race et de la géographie, la classification des Ukrainiens en territoire canadien comme "ennemis étrangers" est totalement "unscientifique", fausse et absurde;

"II. Qu'au point de vue impérialiste, la création artificielle d'une vaste quantité d'ennemis subaltes est pleine d'un danger sinistre et inquiétant, et qu'une idée tellement antibritannique ne peut rapporter aucun avantage économique, politique ou agricole (cultural), étant donné que l'élevation d'une barrière artificielle entre la population anglo-saxonne et la population slave au Canada ne peut qu'amener fatalement les conséquences ultérieures les plus désastreuses en ce qui concerne le procédé d'amalgamation et l'évolution du grand Empire britannique.

"L'histoire des nations slaves démontre à l'évidence que bien que les Slaves en général et les Ukrainiens en particulier soient des fermiers excellents et des ouvriers patients et industrieux, formant dans l'ensemble la meilleure classe d'immigrants, cependant, du fait qu'ils originent des empires européens où ils ont eu à souffrir la pire oppression politique, il est nécessaire d'employer à leur endroit une politique prévoyante, attentive et sage si l'on veut qu'ils se mêlent (merge) spontanément à l'élément anglo-saxon.

"III. La guerre a été remplie de dures leçons et un grand nombre d'idées courantes ont reçu leur condamnation. L'un des plus tristes exemples de ce genre est bien la classification à l'allemande des Ukrainiens comme Autrichiens, et notre internement mal inspiré à coûté des sommes énormes sans parler du dommage moral incalculable qui en est résulté pour le Canada. Des gens qui se sont enfuis du joug autrichien, et qui lorsqu'ils le subissaient encore ont été persécutés parce qu'ils refusaient de se soumettre au système pan-germanique: des gens venus en ce pays remplis d'enthousiasme pour la démocratie

et la liberté économique et politique, ont été saisis par les autorités militaires et internes dans les mêmes camps que leurs anciens oppresseurs autrichiens. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus funeste, au point de vue canadien, que cette action injustifiable. Il en est résulté une amertume profonde, pour ne pas parler de la dégénérescence morale et physique des Ukrainiens internés, d'où est née l'impression générale chez nous qu'aussi longtemps que la population ukrainienne du Canada sera injustement classée parmi les ennemis étrangers, il n'y a pas la moindre chance qu'ils s'amalgament jamais avec l'élément anglo-saxon de ce pays, et ce seul fait constitue une grande calamité nationale en ce qui concerne l'avenir du Canada et de l'Empire britannique.

"IV. L'intérêt de notre pays exige le relâchement immédiat des paisibles Ukrainiens des camps de détention, afin qu'au lieu de se ruiner physiquement dans l'oisiveté pendant qu'il existe un besoin pressant de production des nécessités de la vie, on puisse les employer à la dite production.

"V. Que l'intérêt de notre pays et la poursuite de la guerre à une heureuse conclusion demande que la propagande pernicieuse qui tend à créer des ennemis étrangers où il n'y en a pas, comme dans le cas des Ukrainiens, soit immédiatement arrêtée par le gouvernement.

"VI. Qu'un traitement juste et équitable soit accordé à tous les Ukrainiens tranquilles et paisibles du pays, et qu'on les traite en citoyens et non pas en ennemis étrangers.

"VII. Que le gouvernement étende le privilège de se procurer des certificats de naturalisation aux Ukrainiens venus au Canada avant janvier 1915, et que ceux qui ont perdu leur certificat puissent le faire remplacer.

"VIII. Qu'au lieu de la conscription du travail, on organise des bureaux de distribution du travail sous la direction de personnes compétentes."

* * *

Tel est l'important et intéressant document qui a été présenté ces jours derniers au gouvernement, et dont copie a été remise au chef de l'opposition et aux représentants des corps publics et des journaux. Le cabinet ne s'est pas engagé et s'est contenté de recevoir courtoisement les délégués ukrainiens en les assurant de sa bonne volonté. Mais il est hors de doute qu'il existe un malentendu aussi complet entre ces braves gens et les Anglo-saxons qu'entre les Anglo-saxons et les Canadiens parlant la langue française. Les Ukrainiens, comme nous, par

lent tout le temps de l'intérêt du Canada, de l'avenir du Canada; en un mot, ces pauvres gens croient habiter un pays proprement dit, ayant ses lois et sa vie propre à laquelle ils seraient heureux de s'associer.

Mais, aux yeux anglo-saxons, les Ukraniens, comme les Canadiens, ne sont pas dans un pays proprement dit, ils sont en Angleterre, dans un prolongement de ce que peut avoir d'étroit et d'ignorant des autres pays et des autres races la nation et le pays "supérieurs" par essence à tous les autres. Les Ukraniens sont bien naïfs, malgré leur bonne volonté.

Ernest BILODEAU.